



# Approche Environnementale de l'Urbanisme

## Stage Maître d'œuvre

**EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Responsable pédagogique

Michèle DEBAYLE (ADEME)

Formateurs mobilisés sur ce module en fonction de leurs disponibilités

Sonia DARDE (CETE Sud Ouest), Yannick LE CORRE (ESPACE TEMPS), Nancy ERVITI

### POUR QUI ?

**Architectes, urbanistes, personnels des bureaux d'étude, de profil généraliste**, souhaitant développer une approche environnementale globale des projets d'aménagement et d'urbanisme lors de missions d'assistance à maître d'ouvrage.

### CONTENU

Présentation du contexte et des enjeux actuels

Votre vision de l'AEU

Participation des stagiaires sur les objectifs de l'AEU et le rôle de l'animateur AEU.

Présentation de la démarche AEU

Les objectifs visés, les grandes étapes et les bénéfices attendus.

Présentation d'une expérience AEU par un témoin

Enjeux environnementaux et apports de l'AEU pour les thématiques (eau, énergie, mobilité et déplacements, biodiversité, déchets, climat, bruit)

Pour chacune des thématiques présentées, on aborde les points suivants : constats, enjeux, moyens disponibles, illustrations

Travail en sous-groupes autour d'un projet d'aménagement de ZAC

Conduire, en accéléré, les 2 premières étapes d'une AEU

Diagnostic de départ, identification et hiérarchisation des enjeux environnementaux d'un projet sur les thématiques énergie et transport, propositions d'orientations et de principes d'aménagement

Application de la démarche AEU en fonction du type de projet : SCOT, PLU, opération d'aménagement.

Transcription des orientations dans les documents d'urbanisme et mesures d'accompagnement

Documents d'urbanisme PLU, SCOT et procédures d'aménagement.

Travail en sous-groupes autour d'une révision de PLU

Faire une proposition AEU en réponse à un cahier des charges

Accompagnement ADEME

Echanges sur le développement de l'AEU dans la région, le rôle des BE, la constitution du réseau d'experts,....

### QUELS MOYENS PEDAGOGIQUES ?

**EXPOSES**

**TEMOIGNAGE**

**TRAVAUX EN SOUS-GROUPES**

### QUELS OBJECTIFS ?

- Comprendre la démarche AEU et le rôle de l'animateur d'une AEU
- Être en mesure d'adapter la démarche à différents types de projets et de contextes.
- Connaître les principaux enjeux environnementaux en lien avec l'urbanisme
- Identifier les apports possibles de l'AEU pour répondre à ces enjeux environnementaux
- Avoir des connaissances de base pour répondre à un cahier des charges
- Savoir où et comment transcrire les orientations d'une AEU dans les différents documents d'urbanisme

### OÙ ET COMMENT ?

Cette formation est prévue à **LIMOGES**

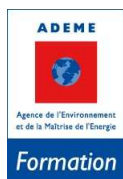
- du **9 au 11 JUIN 2010**

Durée : 3 jours.

Places disponibles : 12

La formation est ouverte en priorité aux personnes de la région organisatrice.

Tarif : **1 300 euros**



## RENSEIGNEMENTS

**ADEME : Michèle DEBAYLE  
Delphine CHABRAT  
Tél. : 05.55.79.39.34**

## Approche Environnementale de l'Urbanisme Stage Maître d'œuvre 9-10-11 juin 2010

### CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Tarif : les droits d'inscription s'élèvent à 1 300 euros nets de taxes (établissement non assujéti à la TVA, exonération accordée par le ministère du Budget le 15 juillet 1993) et comprennent :

- la participation au stage,
- le guide « Réussir un projet d'urbanisme durable »
- un CDROM contenant des documents ressource sur l'AEU
- les déjeuners et les boissons servies lors des pauses.

### REGLEMENT

A réception d'une facture :

- soit par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME,
- soit par virement à l'ordre de l'Agent Comptable de l'ADEME. Banque : TP Angers - Code banque : 10071 - Code guichet : 49000 - N° de compte : 00001000206 - Clé 07 - N° Siret : 385 290 309 00330 - APE : 751 E - N° IBAN : FR 76-1007-1490-0000-0010-0020-607 - BIC : BDFEFRPPXXX

#### **Modification ou annulation de l'inscription**

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 2 semaines avant le début de la session. Toute annulation intervenant moins de 15 jours avant la session sera facturée d'un montant forfaitaire de 30 % du coût pédagogique. Par ailleurs, tout stage commencé est dû dans son intégralité.

